

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1922)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NÉCROLOGIE

Louis Petitmermet.

Sorti de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne en 1874, à l'âge de dix-neuf ans, L. Petitmermet a travaillé en premier lieu dans le bureau de J. Chappuis, ingénieur, à Nidau. Il a ensuite été ingénieur municipal à La Chaux-de-Fonds, puis il a collaboré aux grands travaux de l'adduction des eaux de l'A-reuse à La Chaux-de-Fonds.

Il est parti, en 1888, pour la Grèce où il a dirigé de nombreux travaux pour le compte d'une Société belge de travaux publics, notamment la construction du chemin de fer Mili-Calamata.

Associé ensuite à un compatriote, M. César Raspini, il a construit entre autres le pont tournant de Chalcis, le port de Sainte-Mame (Leucade), le port de Calamata. L'association Petitmermet-Raspini s'étant transformée en une Société anonyme des Travaux techniques dont les deux ex-associés étaient devenus les directeurs, cette Société entreprit et mena à chef la construction des bassins de radoub du Pirée, travaux qui durèrent plusieurs années. Dès lors jusqu'à ce jour, la Société s'est occupée essentiellement d'entreprises minières et a, en outre introduit récemment en Grèce la fabrication du plâtre pour laquelle elle a fondé au Pirée une fabrique.

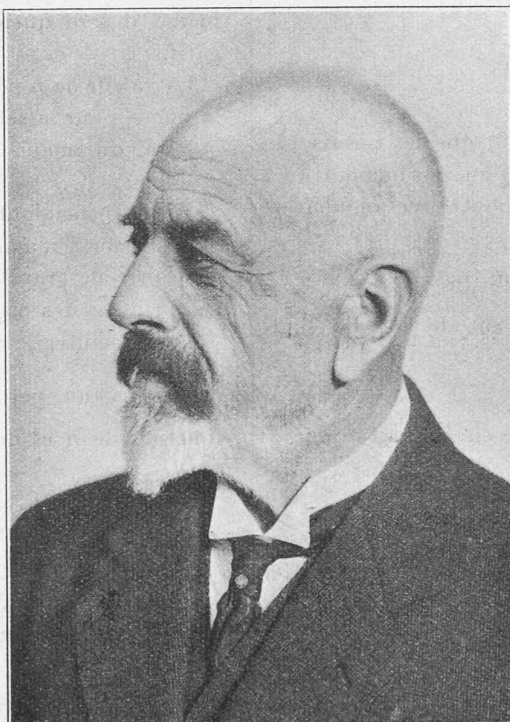
Le *Bulletin technique* a publié, à l'occasion du cinquantième de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne, une étude sur les travaux maritimes que L. Petitmermet avait exécutés en Grèce.

Il avait fait partie de la Société d'étudiants *Stella* et en avait été président.

La participation de la colonie tout entière, ainsi que de nombreux Grecs, aux funérailles, a été la preuve éclatante de la grande sympathie et du profond respect dont M. Petitmermet jouissait, tant dans la colonie suisse que dans la société athénienne.

Le cercueil était recouvert du drapeau fédéral et le corbillard disparaissait sous les magnifiques couronnes

de fleurs de l'Attique, cravatées aux couleurs suisses et hellènes. Des discours ont été prononcés sur la tombe par le gérant du consulat général de Suisse à Athènes et par le président du groupe athénien de la N. S. H., M. Ch. Brander. Ce dernier, parlant au nom des sociétés suisses d'Athènes, a fait un éloquent éloge du défunt, qui, pendant vingt-et-un ans, présida sans interruption la Société suisse de bienfaisance et il a dit le vide immense que sa mort laissera dans la colonie suisse.



† LOUIS PETITMERMET

Première Exposition nationale d'art appliqué, à Lausanne.

Nous parlerons, dans un de nos prochains numéros, de cette Exposition qui a été ouverte le 6 mai et qui durera jusqu'au 25 juin.

Carnet des Concours d'architecture.

Concours restreint pour le plan d'extension de la commune de Spiez.

Concours ouvert entre les architectes domiciliés à Spiez et deux architectes invités.

1^{er} prix: Fr. 2200, à MM. W. von Gunten, à Berne et Walter, ingénieur, à Spiez.

2^{me} prix: Fr. 1800, à M. Hæchel, architecte à Genève.

Une indemnité de Fr. 500 était en outre allouée aux deux architectes invités.

Le jury était composé de MM. H. Bernoulli, architecte, à Bâle, A. Bodmer, ingénieur, à Bienne, D. Marcard, conseiller communal à Spiez.

Exposition publique des projets, à l'Ecole secondaire de Spiez, du 2 au 16 mai.

Collection du Bulletin technique.

A vendre, suite de décès, la collection des volumes, reliés par année, du *Bulletin technique* 1904 à 1920. S'adresser à la Rédaction du Bulletin.

Tout changement d'adresse doit être accompagné de 50 centimes en timbres-poste, sinon, il n'en sera pas tenu compte.